

CP 48
LES LONGUES RAIES 11
CH-2013 COLOMBIER

MONTANT À PRÉVOIR POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL DE COURS
1^{ère} ANNÉE D'APPRENTISSAGE
MATÉRIEL DISPONIBLE À L'ÉCONOMAT DU CPMB
Paiement comptant ou par carte, pas de paiement sur facture.

➤ **L'économat sera ouvert la semaine précédant la rentrée scolaire pour permettre aux apprentis de venir acheter leur matériel (horaire : 09h00 - 18h00, non-stop).**

Les apprentis sont encouragés à venir acheter leur matériel avant la rentrée !

Pour ceux qui n'ont pas cette possibilité, les achats s'effectueront avec les enseignants dès la rentrée selon la répartition suivante :

- **1^{ère} semaine :** achat du matériel de culture générale, soit env. **CHF 60.-** pour la totalité
- **2^e semaine :** achat du matériel de technologie, selon les montants suivants :

<u>PROFESSION :</u>	<u>Montant matériel technologie</u>	<u>Cours interentreprises *</u>
AIDE-PEINTRE AFP	CHF 450. –	
ASSISTANT-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP	CHF 240. –	
CONDUCTEUR DE VÉHICULES LOURDS CFC	CHF 300. –	
CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS CFC	CHF 300. –	
CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS PREFABRIQUES CFC	CHF 220. –	
CONSTRUCTEUR DE VOIES DE COMMUNICATION CFC	CHF 250. –	
CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC	CHF 380. –	
ÉLECTRICIEN DE MONTAGE CFC	CHF 220. –	
FERBLANTIER CFC	CHF 270. –	
INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN CFC	CHF 220. –	
INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC	CHF 300. –	CHF 90. –
INSTALLATEUR SANITAIRE CFC	CHF 210. –	CHF 150. –
MAÇON CFC	CHF 220. –	
MÉCANICIEN D'APPAREILS À MOTEUR CFC	CHF 590. –	
MÉCANICIEN EN MACHINES AGRICOLES CFC	CHF 590. –	
MÉCANICIEN EN MACHINES DE CHANTIER CFC	CHF 590. –	
MENUISIER-EBENISTE CFC	CHF 640. –	CHF 180. –
PAVEUR CFC	CHF 250. –	
PEINTRE CFC	CHF 450. –	
PLÂTRIER CONSTRUCTEUR À SEC CFC	CHF 380. –	
RAMONEUR CFC	CHF 300. –	
TÉLÉMATICIEN CFC	CHF 350. –	

* Ce matériel sera acheté ultérieurement, au début des cours interentreprises.

Le montant total du matériel par profession comprend donc le coût du matériel de culture générale (env. CHF 60.-) ainsi que celui des branches techniques, indiqué ci-dessus.

Le matériel de bureau (crayons, blocs, etc.) peut être acquis en papeterie ou grandes surfaces.

Les apprentis doivent posséder la totalité de leur matériel à la fin de la 2^e semaine de cours !

Pour tout renseignement : tél. 032/843.48.14

Colombier, juin 2020